

SANTÉ SEXUELLE ET REPRODUCTIVE

GUIDE D'ACCUEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT

Ce guide est à destination des **personnels Santé Social** des établissements scolaires. Il sera soumis à réactualisation et modifications régulières. Si vous avez des suggestions, veuillez contacter le Pôle Santé du Rectorat 05 94 27 21 17.

La définition de la santé sexuelle retenue est celle de l'OMS qui implique **une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles sources de plaisir, sans risques, ni coercition, discrimination et violence. Il est rappelé le respect des droits sexuels de chacun, le respect de la dignité des personnes, de leur consentement, le principe d'autonomie et le principe de bientraitance.** La santé sexuelle englobe le développement sexuel et la santé reproductive.



SOMMAIRE

CADRE DE REFERENCE - L'ENTRETIEN ET LES POINTS ESSENTIELS A ABORDER	p.3-4
RAPPORT NON PROTEGE	p.5
TEST DE GROSSESSE	p.6
DECISION IVG / GROSSESSE A TERME	p.7
RAPPORT CONSENTI / NON CONSENTI	p.8-9
CONTRACEPTION D'URGENCE	p.10
OUBLI DE CONTRACEPTION ORALE	p.11
RENOUVELLEMENT DE CONTRACEPTION ORALE	p.12
COORDONNEES UTILES	p.13
ANNEXES	p.14-20

CADRE DE REFERENCE :

Missions (BO n° 42 du 12 novembre 2015)

Règles professionnelles

S'appuyer sur les textes de loi

- Délivrance de la contraception d'urgence article L.4311-1 du code de la santé publique
- Renouvellement de la prescription de la contraception de moins d'un an, article 4311-1 du code de la santé publique
- Loi Veil IVG: discuter de la procédure et de la conduite à tenir avec le chef d'établissement et cela dès le début d'année afin de ne pas se retrouver soi-même en difficulté et/ou mettre en difficulté l'élève. Se référer au parcours IVG du Réseau Périnat
- Loi n° 2018-703 du 3 août 2018 renforçant la lutte contre les violences sexuelles et sexistes

CADRE DE L'ENTRETIEN :

Préambule :

Cet entretien s'inscrit dans le respect du secret professionnel et du non jugement de la personne afin d'établir une relation de confiance.

Quelque soit la situation, le professionnel cherchera à **favoriser la communication intra familiale** en concertation avec l'élève,

- **Ne jamais informer la famille en cas de danger grave et manifeste au sein de celle-ci (violences sexuelles, inceste)**
- La prise de notes sera indispensable pour évoquer les dires de l'élève dans un respect strict des mots utilisés. Il est primordial de pouvoir rencontrer l'élève **seul à seul** afin d'éviter toute forme de pression et libérer la parole.
- Toutes les informations doivent être transmises sans prise de partie, afin que le jeune fasse des choix éclairés et devienne acteur de sa santé

L'ENTRETIEN ET LES POINTS ESSENTIELS A ABORDER

Quelle est la demande de l'élève ? (Évocation d'un premier rapport sexuel, suspicion de grossesse, retard de règles, agression sexuelle...)

Comment se sent-il.elle?

Age de l'élève ?

Était-ce la première relation sexuelle ?

Quand a eu lieu le rapport ? Dans quel lieu (lieu public, établissement scolaire.. ?)

Age et statut du partenaire ?

A-t-elle une contraception ? Laquelle ? S'agit-il d'un oubli ?

Est-elle suivie par un médecin et/ou une sage-femme ?

A-t-elle.il eu un rapport sexuel non protégé ? (L'accident ou la non-protection orientera l'entretien et les conseils donnés)

Rapport consenti ? (**Obligation de signalement sans délai** si l'élève évoque le non consentement).

L'élève peut être invité.e à porter plainte et à être accompagné.e pour cette plainte.

Date des dernières règles, retard ? (test de grossesse BO n° 42 du 12 novembre 2015 pour les IDE)

Si grossesse d'une mineure de moins de 15 ans : signalement

RAPPORT NON OU MAL PROTÉGÉ

Rapport non ou mal protégé de moins de 72 heures	Rapport non ou mal protégé de plus de 72 heures
<ul style="list-style-type: none"> - Délivrance de la contraception d'urgence - Conseil et discussion autour des moyens de contraception et les risques d'IST - Orientation vers une structure d'accueil et de prise en charge / Nécessité d'un Traitement Post Exposition - Conseil d'un suivi jusqu'aux prochaines règles (efficacité de la contraception d'urgence ?) et test de grossesse à partir de J10 après le rapport sexuel 	<ul style="list-style-type: none"> - Orientation vers structure d'accueil et de prise en charge (possibilité de prendre Ellaone® efficace jusqu'à 5 jours après le rapport non protégé) - Conseil et discussion autour des moyens de contraception et les risques d'IST / (TPE) ? - Conseil d'un suivi jusqu'aux prochaines règles - Conseil d'un test de grossesse à partir de J10 après le rapport sexuel

Test de grossesse négatif

- Surveiller le retour des règles
- Orientation vers une structure d'accueil et de prise en charge (cf lieu d'orientation)
- Conseils et discussions autour des moyens de contraception et des risques d'IST

Le système « Quick Start »

Il est également possible de commencer une plaquette de pilule à tout moment du cycle, mais dans ce cas, **la protection n'est assurée que 7 jours après** la première prise de pilule. En cas de rapport sexuel pendant cette période, il faut utiliser un préservatif ou une autre **contraception locale**. Après ce délai de 7 jours, la pilule fonctionne de la même manière. C'est également vrai **pour l'anneau et le patch**.

Test de grossesse positif

- Accompagner l'élève dans son choix, sans jugement et sans prise de position personnelle
- Se référer au texte de loi sur l'IVG et à la brochure Réseau Périnat
- Proposer un ou plusieurs outils d'orientation et d'aide à la réflexion pour l'élève (*prospectus à commander sur le site de Santé Publique France*)
- Organiser la prise en charge médicale en fonction du choix de l'élève
- Si possible favoriser la communication intra familiale (possibilité d'être médiateur avec les parents)
- Partager avec l'AS de l'EN sur cette situation
- Notifier cette découverte dans les grilles DGESCO et départementales prévues à cet effet

<h2 style="text-align: center;">Décision d'IVG (loi du 04 juillet 2001)</h2>	<h2 style="text-align: center;">Décision de mener à terme la grossesse</h2>
<ul style="list-style-type: none"> - Ne pas informer les parents si la jeune ne le souhaite pas - Obligation pour l'élève d'être accompagnée d'un <u>adulte majeur</u> référent de son choix (cf document d'information IVG en annexe). Si le choix se porte sur l'infirmier-ère, il ou elle ne pourra accompagner la jeune qu'à titre personnel et en dehors de son cadre de travail (IDEM pour l'AS et le médecin EN) - Obligation pour l'élève de bénéficier d'un <u>entretien psychosocial qui peut être assuré par l'AS de l'établissement</u> - Informer le chef d'établissement de l'absence de l'élève et le solliciter (cf. texte de loi) pour couvrir l'absence sans en informer la famille (au motif d'une convocation interne à l'établissement). Le motif de l'absence n'est pas à transmettre au chef d'établissement. - Favoriser la communication intra familiale (se proposer d'accueillir les parents avec la jeune) - Revoir l'élève pour évaluer la situation et être disponible <p style="color: orange; font-weight: bold; margin: 10px 0;">En France une IVG peut-être pratiquée jusqu'à la fin de la 12ème semaine de grossesse. Si décision de recourir à une IVG, les démarches doivent être engagées rapidement.</p> <ul style="list-style-type: none"> - En cas de difficultés rencontrées dans le parcours IVG, transmettre au Réseau Périnat la fiche « événement indésirable » en annexe 	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la communication intra familiale (se proposer d'accueillir les parents avec la jeune) - Revoir l'élève pour évaluer la situation et être disponible. S'assurer du bon suivi de la grossesse (examens obligatoires, rdv médicaux..) et de la déclaration de celle-ci - Voir avec la jeune si elle souhaite que l'équipe éducative soit au courant ou pas - Mettre un suivi en place au sein de l'établissement (surveillance de la TA, possibilité de temps de repos à l'infirmierie, aménagement d'examens, dispense des cours d'EPS donnant lieu à une consultation auprès du médecin EN...) - Concernant l'arrêt de travail scolaire ou congé maternité, vous référer au « protocole suivi de grossesses » en annexes - Envisager mise en place du SAMES (Service d'Accompagnements des mineures enceintes scolarisées) si besoin - Orienter vers la CAF pour accompagnement social (si droits ouverts) - Orientation si besoin et accord de la jeune vers les référentes grossesses du Réseau Périnat (cf annexes)

<p style="text-align: center;">Elève mineur(e) <i>Rapport consenti</i></p>	<p style="text-align: center;">Elève mineur(e) <i>Rapport non consenti</i> (Viol, inceste, attouchements...)</p>
<ul style="list-style-type: none"> - Age du partenaire ? - Lien de parenté ou notion d'autorité ? - Majorité sexuelle ? - Le jeune est-elle en danger dans sa relation ? (Appréciation du professionnel) <p>I. Parents au courant et vous n'observez pas d'élément inquiétant (sur appréciation du discours et attitude de l'élève)</p> <p>II. Parents au courant et vous observez et retenez des éléments inquiétants.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rédiger une Information préoccupante et la transmettre à la CRIP. Si moins de 15 ans signalement (en concertation avec l'AS) copie à la CRIP et Mme Baboul. 	<p style="text-align: center;">LA PRISE EN CHARGE EST UNE PRIORITE</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ne jamais mettre en doute la véracité des propos de l'élève - Signalement en concertation avec l'AS (pour éviter les doublons) envoyé au Parquet copie à la CRIP et à Mme Baboul en précisant l'emploi du temps de l'élève (en cas de placement d'urgence) - L'élève peut être invité à porter plainte ou à être accompagné pour cette plainte). - Subit-il encore ces violences ? - Y-a-t-il pour l'élève un risque de récurrence d'agression sexuelle ? Suivre le protocole SIGNALEMENT - A quelle occasion l'élève est en contact avec son agresseur ? <hr/> <p style="text-align: center;">Ne pas prévenir la famille en cas de violences sexuelles intrafamiliales</p> <hr/> <ul style="list-style-type: none"> - Dans les autres cas, inviter la famille à vous rencontrer et à venir chercher le jeune. - Proposer un suivi psychologique - Inviter l'élève à revenir vous voir quand il en ressent le besoin

Chaque situation est particulière :

Prendre le temps de bien explorer celle-ci

S'appuyer sur les compétences de l'AS scolaire ; se référer au kit et guide protection de l'Enfance de l'EN ; ne pas rester seul(e).

Possibilité de joindre le 119 Allo Enfance en Danger

Elève majeur(e) (>18 ans)
Rapport non consenti
(Viol, inceste, attouchements)

Ne jamais mettre en doute la véracité des propos de l'élève et ne porter aucun jugement

- Subit-il encore ces violences ?
- Y-a-t-il un risque de récurrence d'agression sexuelle ?
- A quelle occasion l'élève est en contact avec son agresseur ?
- A-t-il dans son entourage une personne ressource avec qui en parler ?

Lui conseiller de ne pas prévenir la famille en cas de violences sexuelles intra familiales

- Proposer au jeune de faire un dépôt de plaintes ou de réaliser avec lui un signalement
- Encourager le ou la jeune à dévoiler l'événement et la situation à ses parents
- Proposer un suivi psychologique
- Inviter l'élève à revenir vous voir quand il en ressent le besoin

COMMENT ACCOMPAGNER LA PRISE DE LA CONTRACEPTION D'URGENCE (NORLEVO®)

ENTRETIEN AVEC L'ADOLESCENTE

Evaluer rigoureusement la prise de risque et la situation

Amener la jeune à prendre conscience de sa prise de risque sans jugement et sans prise de position

Insister sur la spécificité de la contraception d'urgence **qui est et qui reste une contraception d'urgence**

Conseiller autour des risques des IST

Lui conseiller de prendre un rendez-vous chez un de vos partenaires de proximité (mise en place d'une contraception régulière et dépistage IST)

DELIVRANCE DE LA CONTRACEPTION D'URGENCE : bien connaître les modalités de la prise ainsi que le délai d'efficacité

Après vérification de la modalité de la prise, lui faire prendre en votre présence (pas de contre indication avérée à délivrer plusieurs fois la contraception d'urgence pour une même élève)

Informé sur les possibles effets indésirables (spotting, fatigue, nausées, vomissements, douleurs abdominales, diarrhée, céphalées, vertiges, tension mammaire..)

Informé la jeune sur la possibilité de l'avance ou du retard de règles

Si vomissement dans les 3h suivant la prise ou forte diarrhée, reprendre un comprimé.

Lui spécifier qu'il est important qu'elle revienne pour un suivi (test de grossesse à partir de J10), la pilule d'urgence étant une méthode de rattrapage qui n'est pas 100% efficace

Faire signer la feuille « prise de Norlevo » en annexes

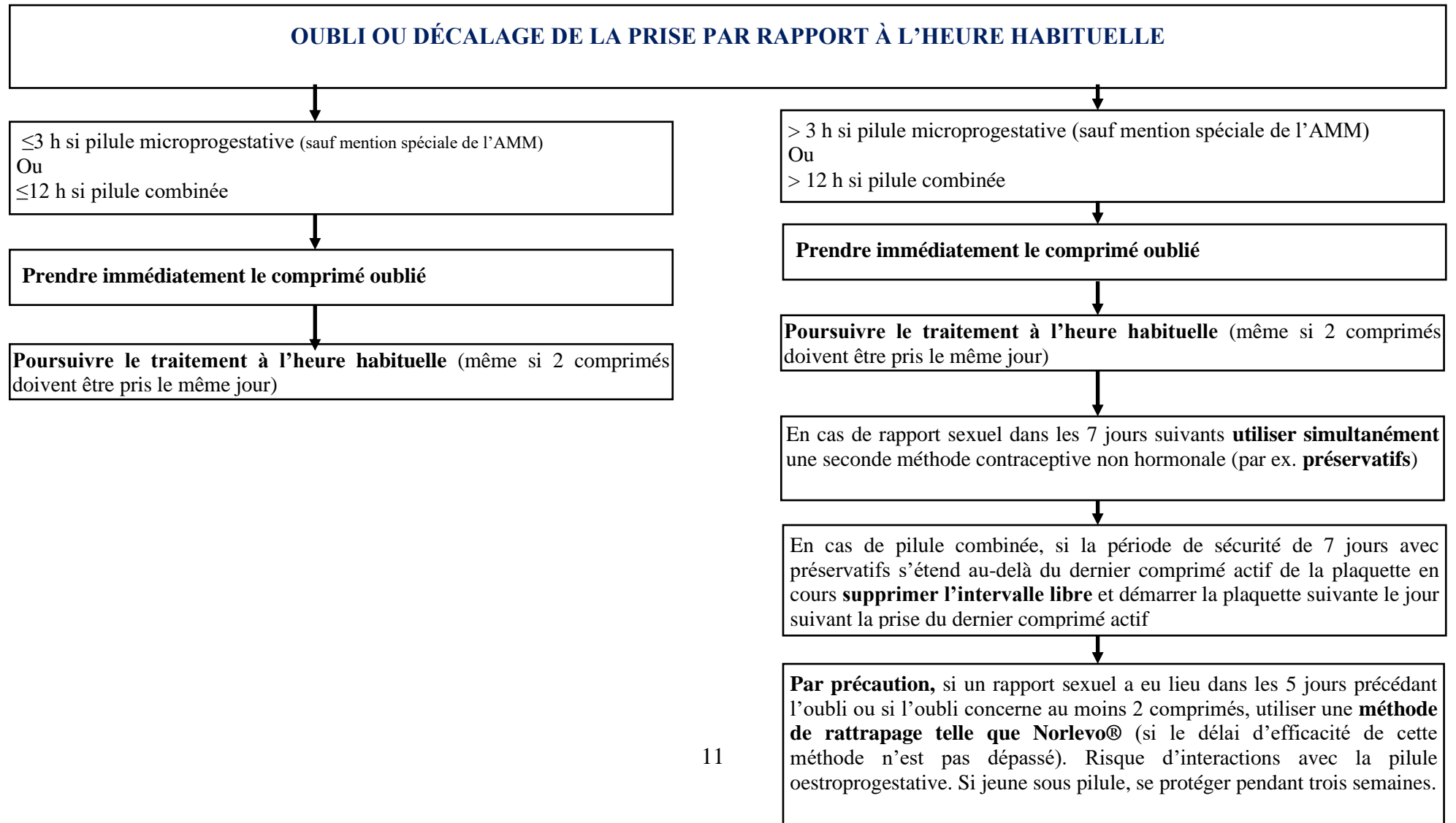
Les demandes répétées, doivent vous amener à proposer un accompagnement adapté en réponse à vos inquiétudes et questionnements.

SUIVI : revoir l'adolescente dans les 15 jours

Prescription de contraception, dépistage IST faits ?

Retour des règles ?

COMMENT ACCOMPAGNER L'ADOLESCENT(E) EN CAS D'OUBLI DE CONTRACEPTION



RENOUVELLEMENT DE CONTRACEPTION ORALE

Il ne concerne que les **mineures**

- L'ordonnance doit avoir moins d'un an
- Duplicata non valide
- Le renouvellement ne peut excéder 6 mois sur une prescription datant de moins d'un an

→ Noter : « 3 plaquettes à renouveler une fois », directement sur l'ordonnance originale et tampon avec votre nom et numéro ADELI (enregistrement professionnel à l'ARS).

ENTRETIEN	EXAMEN
<ul style="list-style-type: none"> - Nom et âge - Habitude de vie / Tabagisme, alcool - Antécédents personnels et familiaux (diabète, accident vasculaire, cancer notamment du sein, HTA, ...) - Interaction médicamenteuse - Effets indésirables ? - Bilan biologique dans les 3 mois après le début de la prise, si non fait le conseiller - Rassurer l'élève, l'examen gynécologique n'est pas indispensable, frottis après 20 ans. - Aborder avec elle la vaccination HPV (possible jusqu'à 19 ans) - Préciser à la jeune de reprendre rendez-vous avec son médecin ou sa sage-femme - Garder une copie de l'ordonnance renouvelée 	<ul style="list-style-type: none"> - TA - Poids, taille, IMC <p><i>Si doute ou interrogations : possibilité d'appeler PMI ou médecin EN ou renvoyer la jeune fille vers structure de proximité</i></p> <p>Si problème de santé à la suite d'un renouvellement, la responsabilité incombera au médecin ou sage-femme premiers prescripteurs.</p> <p>Si refus ou impossibilité (matérielle, de temps..) de renouvellement, faire une copie de l'ordonnance et garder une trace écrite de vos observations.</p>

COORDONNEES UTILES

Rectorat

- Médecin conseiller technique 05 94 21 21 10
- Infirmier(e) conseiller technique 05 64 27 21 15
- Assistant(e) service social conseiller technique 05 94 27 20 91
- Chargé(e) de mission Santé sexuelle et reproductive 05 64 27 21 17

Partenaires

- Réseau Périnatal Référents Ouest et Est Pour l'est : grossessesadolescentes.rpg@gmail.com / grossessesadelescentes.ouest@gmail.com
- PMI du secteur
- Centres Hospitaliers et CDPS
- Service d'accompagnement des Mineures enceintes Scolarisées (SAMES) sapad973@lespep973.org 0694 92 91 59
- Planning Familial 06 94 481 141
- Croix Rouge (Cay : 05 94 28 41 30 / SLM : 0594 27 98 11 / Kourou : 0594 32 05 56)
- MDA (Cay : 0594250051 / SLM : 0594.34.37.50)
- Sages-femmes en milieu scolaire (coordination académique : 05 94 27 21 17)
- CRIAVS (orientation des auteurs de violences sexuelles au CHAR) : 05 94 3950 48

Sites et numéros verts

- On sexprime www.onsexprime.fr
- Allo Enfance en Danger 119
- Fil Santé Jeunes 0 800 235 236, professionnels de santé répondant de manière anonyme et gratuite pour les jeunes de 12-25 ans
- <http://www.choisirsacontraception.fr/urgences/en-cas-d-oubli-de-pilule/21-adepal.htm> (tableau des différentes pilules contraceptives et leurs spécificités)

Supports d'informations de Santé Publique France « commander documents de prévention » :

Questions d'ados - Édition 2016 / Les premières fois (brochure) / La première consultation gynécologique / Que faire en cas d'oubli de pilule ? / Le livre des infections sexuellement transmissibles (IST) 2016 / Etes-vous sûrs de tout savoir sur le VIH et le sida ? (brochure)

Outils pédagogiques à emprunter à GPS ou à télécharger sur le lien drive du Rectorat

ANNEXES

- A. Fiche Norlevo
- B. Fiche d'événement indésirable IVG
- C. Suivi des grossesses
- D. Orientation grossesses complexes vers Réseau Périnat
 - a) Protocole d'orientation
 - b) Fiche de liaison
 - c) Consentement
- E. Annuaire partenaires académiques en Education à la Vie Affective et Sexuelle

Etablissement :

N° de la fiche :

PROTOCOLE NORLEVO FICHE DE PRISE EN CHARGE INFIRMIERE

NOM :	Prénom :	Date de naissance :
Classe :	Régime : Ext. - ½ pens. - Int.	Mineure Majeure

RECUEIL DE DONNEES : 1^{er} ENTRETIEN INFIRMIER

DATE :

HEURE :

MOTIF DE LA DEMANDE :

.....

CIRCONSTANCES DU DERNIER RAPPORT SEXUEL

DATE

HEURE

Protégé OUI NON

Rupture du préservatif

Oubli du contraceptif

Consenti OUI NON

Sous toxique (alcool, médicaments, drogues)

Y a-t-il eu d'autres rapports : Date :

RENSEIGNEMENTS SPECIFIQUES : Date du 1^{er} jour des dernières règles :/...../.....

Date des prochaines règles :/...../.....

Durée des cycles :jours

Réguliers OUI NON

Moyens habituels de contraception :

- Aucun
- Pilule Type
- Oubli pilule
- Abandon pilule
- Préservatif
- Autre

Nom du médecin traitant, du gynécologue ou de la sage-femme :

.....

A.T.C.D. médicaux : (salpingite, grossesse extra-utérine, etc.) :

Traitements en cours :

L'élève souhaite-t-elle prévenir ses parents : OUI NON

Si non pourquoi ?

.....

Décision de mise en place de la contraception d'urgence

- par le centre de planification
- par le médecin traitant
- par le médecin d'internat
- par le pharmacien
- par les urgences hospitalières
- par l'infirmière

Prise immédiate du NORLEVO (1 comprimé Levonorgestrel 1,5mg)

Date.....heure.....

Effets indésirables :

Vomissements Autres :.....

Renouvellement prise heure :

SUIVI ET ACCOMPAGNEMENT : 2^{ème} ENTRETIEN INFIRMIER
--

DATE :

HEURE :

Suivi et accompagnement

Suivi médical par

Mise en place d'une contraception régulière OUI NON

Si OUI, laquelle :.....

Si suivi, lequel (sanguin, urinaire, échographie) :

Date :

Date des prochaines règles :.....

Dépistage IST fait OUI NON

Test de grossesse fait : OUI date..... NON

Suivi non assuré :

- Période scolaire
- Refus de l'élève
- Absence de l'élève
- Autres :

Nom de l'Infirmière :

Fait à le.....

Signature



Evénements indésirables et événements associés aux soins dans le cadre d'une Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

QUE FAUT-IL DECLARER ?

Tout événement altérant le vécu, la sécurité médicale et / ou émotionnelle de la femme (difficultés d'accès à l'IVG, jugements, méthode imposée, autres...) dans le but d'évaluer la qualité de la prise en charge de la patiente. Il est nécessaire de répertorier tous les événements associés aux soins.

QUI PEUT DECLARER ?

L'ensemble des acteurs concernés par la qualité de la prise en charge des patientes en demande d'IVG en Guyane : médecins, sages-femmes, infirmiers, professionnels médico-sociaux...

QUEL EST L'OBJECTIF DE LA FICHE ?

Les informations délivrées par l'intermédiaire de ce document sont traitées de manière confidentielle et permettent d'optimiser la prise en charge des femmes en demande d'IVG en définissant des actions d'amélioration.

A QUI ADRESSER CETTE FICHE ?

RESEAU PERINAT GUYANE,

✓ **Par voie postale**

RESEAU PERINAT GUYANE
Maison des réseaux
49 avenue Voltaire
97300 CAYENNE

✓ **Par fax** : 0594 35 54 37

✓ **Par mail** : reseauperinatguyane@gmail.com



Fiche d'événement indésirable lié à l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG)

DATE DE LA DECLARATION :

ORIGINE DE LA DECLARATION		
Nom ou tampon du déclarant : <i>(possibilité de garder votre anonymat)</i>		
Fonction : _____ Structure : _____		
Autre(s) acteur(s) impliqué(s) :		
LA PERSONNE CONCERNEE		
Age :	<input type="checkbox"/> Moins de 18ans <input type="checkbox"/> 18-25ans <input type="checkbox"/> 25-40ans <input type="checkbox"/> Plus de 40ans	
Terme de la grossesse (SA) :		
Méthode de l'IVG	<input type="checkbox"/> Médicamenteuse <input type="checkbox"/> Instrumentale	
L'EVENEMENT DECLARE		
Date, heure et lieu de l'événement		
Incident(s) <i>Plusieurs choix possibles :</i>		
<input type="checkbox"/> Accueil	<input type="checkbox"/> Accompagnement de l'équipe	<input type="checkbox"/> Echographie
<input type="checkbox"/> Choix de la méthode	<input type="checkbox"/> Choix du lieu	<input type="checkbox"/> Transport
<input type="checkbox"/> Constitution du dossier	<input type="checkbox"/> Délai de prise en charge	<input type="checkbox"/> Maltraitance
<input type="checkbox"/> Entretien médical	<input type="checkbox"/> Entretien psychosocial	<input type="checkbox"/> Prise en charge financière
<input type="checkbox"/> Organisation de l'établissement	<input type="checkbox"/> Respect de l'anonymat	<input type="checkbox"/> Respect de la confidentialité
<input type="checkbox"/> Prise en charge de complications	<input type="checkbox"/> Prise en charge de mineure	<input type="checkbox"/> Refus de prise en charge
<input type="checkbox"/> Autres		
Description de l'événement :		

EVENEMENTS ASSOCIES AUX SOINS

- | | | |
|---|---|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Echec IVG | <input type="checkbox"/> Effets indésirables | <input type="checkbox"/> Décès |
| <input type="checkbox"/> Hospitalisation en réanimation | <input type="checkbox"/> Ré-intervention chirurgicale | <input type="checkbox"/> Risque vital |
| <input type="checkbox"/> Autres | | |

Description :

(Si échec précisez si poursuite de la grossesse)

TRAITEMENT : *(réservé au réseau PERINAT)*

Date de réception :

Document à adresser à :

RESEAU PERINAT GUYANE,
Maison des réseaux
49 avenue Voltaire
97300 CAYENNE
reseaperinatguyane@gmail.com
tel : 0594 35 54 37

SUIVI DES GROSSESSES

Il est souhaitable que tout membre de l'équipe éducative ayant connaissance d'une grossesse d'une élève en informe **l'infirmière**.

L'infirmière ou le médecin scolaire envisage l'adaptation des activités sportives (pas nécessairement incompatibles avec la situation de grossesse). Le cas échéant, le médecin déclare inapte la jeune à toute activité sportive.

L'infirmière suit régulièrement l'élève et s'assure que les examens obligatoires sont faits, les consultations prénatales honorées.

Si la grossesse est physiologique, le médecin, ou en son absence, l'infirmière EN propose à l'élève d'arrêter sa scolarité un mois avant la date théorique d'accouchement. L'élève est dispensée de cours un mois minimum après la date d'accouchement. Cette durée pourra être revue **en fonction de la situation de l'élève** et de sa volonté de reprendre les cours.

L'arrêt de scolarité un mois avant et un mois après l'accouchement n'est pas identique à celui appliqué par la législation du travail. Cette durée permet de poursuivre sans danger la scolarité tout en accordant suffisamment de temps à **l'établissement du lien mère-enfant**.

Si la grossesse est à risque ou si l'infirmière constate des signes cliniques anormaux (hypertension, œdèmes, contractions, perte de liquide, saignements...), l'arrêt des cours est immédiat jusqu'à l'obtention d'un certificat médical autorisant la jeune à reprendre. Cet arrêt est signé par le médecin scolaire ou le médecin ou sage-femme vers qui aura été orientée la jeune.

Pendant la période d'arrêt, la jeune peut, si elle le souhaite, bénéficier du service d'accompagnement des mineures enceintes scolarisées (SAMÉS) afin de poursuivre sa scolarité à domicile. Pour mettre en place ce dispositif, contacter la coordination SAPAD sapad973@lespep973.org.

Si la grossesse est considérée comme complexe sur le plan médical, psychologique, éducatif, social ou judiciaire, la jeune peut, si elle le souhaite, bénéficier de l'accompagnement personnalisé proposé par les référentes du Réseau Périnatal (grossessesadolescentes.ouest@gmail.com, grossessesadolescentes.rpg@gmail.com).

La procédure d'adressage est détaillée en annexes.



Protocole d'orientation pour le rectorat : Mineures en situation de grossesse

Un premier entretien doit avoir lieu avec un professionnel de l'établissement scolaire. Il doit permettre l'évaluation de la situation, les besoins et la demande de la jeune fille en situation de grossesse.

A partir du moment où le professionnel considère la situation complexe sur le plan médical, psychologique, éducatif, social ou judiciaire, une orientation dans le dispositif « adolescentes enceintes » porté par le Réseau Périnatal est possible.



Les référents parcours ne doivent en aucun pallier au dysfonctionnement des institutions et ne peuvent en aucun cas se substituer au droit commun



Pour les jeunes filles de moins de 15 ans un entretien doit impérativement être organisé avec le référent parcours.

Protocole :

→ **ETAPE 1** : le professionnel remplit la fiche de liaison ainsi que la fiche de consentement de la jeune fille. *(La fiche de liaison doit être la plus exhaustive possible pour la compréhension de la situation)*

→ **ETAPE 2** : La fiche de liaison et de consentement sont à envoyer par mail au référent parcours

- Pour l'est : grossessesadolescentes.rpg@gmail.com
- Pour l'Ouest : grossessesadelescentes.ouest@gmail.com

→ **ETAPE 3** : Une évaluation de la fiche de liaison par le référent parcours et le professionnel prescripteur est effectuée conjointement. Si la situation est maintenue dans sa complexité, la jeune fille se verra proposer un accompagnement personnalisé avec la rédaction d'un plan d'action. *(Pour les jeunes filles de moins de 15 ans, un entretien individuel systématique sera proposé par le référent parcours avant le début de l'accompagnement)*. En cas de nécessité et au regard des situations, une instance peut être proposée au sein des locaux de Réseau Périnatal.

→ **ETAPE 4** : Pendant la période d'accompagnement de la jeune fille, le référent parcours tiendra informé le professionnel prescripteur (ou le service) de l'avancement de la situation.

→ **ETAPE 5** : L'accompagnement par le référent parcours prendra fin quand le plan d'actions aura été mis en œuvre et que le droit commun aura pris le relais.

→ **ETAPE 6** : Un retour doit être établi par le référent parcours au professionnel prescripteur et une enquête de satisfaction lui sera envoyée. Le référent parcours reprendra contact à J+3 mois pour évaluer la situation de la jeune fille et son bébé.



FICHE DE LIAISON – GROSSESSES ADOLESCENTES

Date :

Le professionnel qui oriente :

Nom :

Profession :

Lieu d'exercice :

Mail :

Téléphone :

L'ADOLESCENTE

Nom :

Prénoms :

Date de naissance : / /

Lieu de naissance :

Nationalité :

Téléphone :

Adresse :

Terme actuel :

Nombre d'enfant :

A charge :

Situation actuelle : scolarisée

formation

emploi

autre

Préciser noms, coordonnées des établissements :

Ressources : €

Nature des ressources :

LA FAMILLE

Vous vivez avec : votre compagnon

vos frères & sœurs

votre mère

votre père

Autre (préciser)

PROBLEMATIQUES RENCONTREES

(Plusieurs problématiques doivent être relevées)

- prise en charge en famille d'accueil
- ATCD de mort fœtal In Utéro, décès périnatal
- Isolement social (aucune famille présente en Guyane)
- Logement insalubre : (Pas d'eau, Pas d'électricité, Habitat surpeuplé = Nbre d'hab/ pièce)
- Sans domicile fixe
- Victime de violence intra et extra familiale
- Addiction Toxicomanie, dépendance alcoolique
- Déni de grossesse
- Pas de couverture sociale
- ATCD de viol
- ATCD > 2 IVG
- Analphabétisme (ne sait ni lire ni écrire)
- Grossesse non suivie
- Déscolarisation
- Pathologie(s) psychiatrique(s) diagnostiquée(s)
- personne en situation de handicap
- Mineures de moins 15 ans
- Prostitution
- Errance
- Grossesse actuelle issue d'1 viol
- Autres

Si des éléments complémentaires vous semblent important à préciser sur le plan :

→ social, administratif :

→ santé :

→ familial :

→ scolaire :

→ juridique :

→ autre :

PROFESSIONNELS INTERVENANTS DEJA SUR LA SITUATION

- Professionnels de santé (indiquer les raisons) :
- Professionnels du secteur social (indiquer les raisons) :
- Professionnels de la justice (indiquer les raisons) :
- Autre (indiquer les raisons) :

ACTIONS DEJA MISES EN PLACE A LA DECOUVERTE DE LA SITUATION COMPLEXE

Signalement

Information Préoccupante

Fait le Nom, fonction et institution ayant effectué le signalement

.....

Placement

Administratif , date Judiciaire, date.....

ACTIONS MISES EN PLACE (à dater si possible) :

OBSERVATIONS ET PRECONISATION DES PROFESSIONNELS :

PRECONISATION DU RESEAU :

Réseau Périnat Est Guyane – LANDE Marie Catherine – 06.94.16.44.33 –

grossessesadolescentes.rpg@gmail.com

Réseau Périnat Ouest Guyane – GONNEAU Audrey – 06.94.99.18.36

Grossessesadolescentes.ouest@gmail.com



CONSENTEMENT A LA GESTION DE MON DOSSIER

Je soussignée Madame
a pris connaissance du cadre légal définissant l'intervention du Réseau Périnatal et accepte l'accompagnement qui m'est proposé.

J'autorise les différents professionnels qui interviennent auprès de moi à recueillir et à échanger dans la plus stricte confidentialité, les informations me concernant utiles aux soins et aux services que je requiers.

Je reconnais avoir été informée du traitement informatisé et automatisé des données me concernant, et des droits résultant de la loi du 06 août 2004 relative à la protection des personnes à l'égard des traitements des données à caractère personnel, et y consens expressément.

Proposé à

Le

Signature de la personne accompagnée
(ou de son représentant légal)

Cadre légal

Code de la sécurité sociale (Article : L161-36-2-2) mentionne l'obligation relatif au recueil du consentement au partage du dossier médical

Code de la santé publique :

Article L1110-4 relatif au respect de la vie privée, à l'échange d'informations entre professionnels de santé et à la confidentialité de ces données

Article L 1111-7 relatif à l'accès à la personne à leurs informations de santé

Article L 1111-8 relatif à l'hébergement et le traitement des données collectées par les professionnels de santé

Article L1111-8-1 relatif à l'identification et la conservation des données des personnes prise en charge par les professionnels de santé

Loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers, aux libertés.

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
<p>Planning Familial 973 planningfamilial973@gmail.com 0694 40 36 00 / 48 11 41</p>	<p>Interventions / Formations (ambassadeurs Égalité Filles/Garçons » au lycée et adultes-relais)</p>	<p>Ile de Cayenne Est Ouest</p>	<p>Formateurs et Adhérents du planning familial formés</p>	<p>Emotions, Relations, Respect, IST VIH SIDA Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Sexualités-Orientations sexuelles</p>	<p>Collège Lycée</p>	<p>Convention nationale</p>
<p>CAF Noguerra Olivier Responsable de Service 0594283077 olivier.noguerra@caf.fr</p>	<p>Interventions</p>	<p>Ile de Cayenne Ouest Est Bassin Kouroucien</p>	<p>Travailleurs sociaux</p>	<p>Grossesse parentalité</p>	<p>Collège Lycée</p>	<p>Convention en cours</p>
<p>BPDJ (brigade de prévention de la délinquance juvénile) VARLEZ Adjudant chef jean-claude.varlez@gendarmerie.interieur.gouv.fr 0694428631</p>	<p>Interventions</p>	<p>Ile de Cayenne Est Ouest Bassin Kouroucien</p>	<p>Membres de la BPDJ</p>	<p>Emotions Relations Respect Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran</p>	<p>Primaire Collège</p>	<p>Partenariat</p>

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
<p style="text-align: center;">GPS projet@gps.gf contact@gps.gf 05 94 30 13 64</p>	Formations / Accompagnement de projet	Ile de Cayenne Ouest Est Bassin Kourouzien	Animateurs de prévention Chargés de projets	A définir	Communauté Educative Primaire Collège Lycée parents	Agrément
<p style="text-align: center;">Centres de PMI Soaraya Mamache soraya.mamache@ctguyane.fr</p>	Interventions	Ile de Cayenne Ouest Est Bassin Kourouzien	Infirmières sages- femmes éducateurs animateurs de prévention	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Collège Lycée Primaire	Convention en cours
<p style="text-align: center;">Espace Ecoute Ado - Mme Boudinot - infirmière coordinatrice 0594390025 dsp.cespmi@ctguyane.fr</p>	Interventions	Ile de Cayenne Est guyanais	Intervenants en binôme (2 membres de l'Espace Ecoute Ado formés)	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles parentalité	Collège Lycée	Convention PMI Rectorat

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
Centre Prévention Santé de la Croix rouge J-BOSS 0594320556 Julie.casery@croix-rouge.fr	Interventions pour amener vers le soin et le dépistage	Ile de Cayenne	Infirmière de prévention	Anatomie Physiologie IST VIH SIDA Violences Emotions	Collège Lycée	Convention nationale
Réseau Périnat Guyane Cayenne Bernard Stéphanie, coordinatrice régionale reseauperinatguyane@gmail.com 05 94 27 16 01 / 06 94 12 27 16 Coordinatrice ouest Petit Soline perinatslm@gmail.com 06 94 91 82 72	Interventions	Ile de Cayenne	Sages-femmes bénévoles (libérales, hospitalières, PMI, Rectorat)	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Primaire Collège Lycée	Agrément
Maison des Adolescents de Cayenne Chloe.rozenberg@ch-cayenne.fr mda@ch-cayenne.fr 0594250051	Interventions	Ile de Cayenne Est	Infirmière et animateurs de prévention ou éducateur spécialisé	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Collège Lycée	Convention CHAR

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
<p>DAAC Développement Accompagnement Animation Coopération Matoury contact@daacguyane.org 0594 30 44 80 / 0694 43 05 55</p> <p>Antenne St Georges 0594 28 09 62 / 0694 43 26 36 emot@daacguyane.org</p>	Interventions / accompagnement de projet	Ile de Cayenne Est	Médiateurs, animateurs de prévention	Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles	Collège Lycée	Demande d'agrément en cours
<p>Arbre Fromager Audrey BUGUELLOU 05 94 38 05 05 Referentviolencece.af@gmail.com</p>	Formations / Interventions	Est Ile de Cayenne	Chargés de projet Animateurs	Emotions Relations Violences faites aux femmes consentement	Lycée	Renouvellement d'agrément
<p>Entr'aides VILAERT Coralie 0694212699 prevention.entraidesguyane@gmail.com direction.entraidesguyane@gmail.com 0694273587</p>	Interventions	Ile de Cayenne	Animateurs de prévention formés	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Primaire Collège Lycée	Agrément

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
<p style="text-align: center;">IdSanté rhodessophie@idsante.eu 0694 38 84 24</p>	Interventions / Formations / Accompagnement de projet	Ile de Cayenne Est	Adhérents de l'associations formés	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Primaire Collège Communauté Educative Parents	Agrément
<p style="text-align: center;">AGAPÉ Rayline Linyon rayline.linyon@agapeguyane.org 0594 31 25 37</p>	Interventions / Formations	Ile de Cayenne	Animateurs, éducateurs	Emotions Relations Respect	Jeunes des communes de l'Intérieur	Agrément
<p style="text-align: center;">MGEN Chong-Wing Lina lchong-wing@mgen.fr 05 94 31 07 97</p>	Accompagnement de projet	Ile de Cayenne	Déléguée MGEN	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Communauté Educative	Partenariat national

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
DSRU Cayenne COUPRA Kévin dsru.sante@ville-cayenne.fr	Accompagnement de projet		Chargé de mission santé, coordination			
DSRU Matoury DELYON Pascale pascale.delyon@mairie-matoury.fr	Accompagnement de projet		Chargé de mission santé, coordination			
DSRU Macouria BELGUERMI Yacine Yacine.belguermi@villedemacouria.fr	Accompagnement de projet		Chargé de mission santé, coordination			
DSRU Rémire AIMABLE Jean-Marc aimablejeanmarc@yahoo.fr	Accompagnement de projet		Chargé de mission santé, coordination			
SAMES SMOCK Régine sapad973@lespep973.org 0694 92 91 59	Interventions / formations enseignants et parents / accompagnent de projet	Ile de Cayenne Ouest Est Bassin Kouroucien	Educateurs	Parentalité	Communauté Educative Collège Lycée parents	Convention

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
Le Refuge (changement de direction en attente..)	Interventions	Ile de Cayenne	Animateurs formés	Relations respect Rappel à la loi Violences sexuelles Orientations sexuelles	Lycée	Agrément national
Kaz Avenir ibenamar28@yahoo.fr kazavenir.lgbt@gmail.com	Interventions	Ile de Cayenne	Animateurs formés	Relations respect Rappel à la loi Violences sexuelles Orientations sexuelles	Collège Lycée	En demande d'agrément
GADJ JOHN Danièle gadj973@gmail.com 0694246914	Interventions / formations enseignants et parents / accompagnement de projet	Ile de Cayenne Ouest Est	Formateurs	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect Rappel à la loi Violences sexuelles développement CPS	Collège Communauté Educatrice Parents	Agrément
Pôle Santé Publique CHOG Pascal SELE anim.prevention@gmail.com n.monier@ch-ouestguyane.fr 05 94 34 89 12	Interventions formations	Ouest guyanais	Animateur de prévention formé	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Collège Lycée	Convention CHOG

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
Maison des Adolescents de St Laurent secmda@ch-ouestguyane.fr 0594.34.37.50	Accompagnement de projet	Ouest	éducateur spécialisé, psychologue, assistant social	Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles parentalité	Collège Lycée	Convention
Centres Délocalisés de prévention et de soins EMSPEC (Equipe Mobile de Santé Publique en Communes) Emspec973@gmail.com	Interventions	Communes de l'intérieur	Infirmiers et médiateurs	Anatomie Physiologie IST VIH SIDA Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Primaire Collège	Convention académique
DSRU SLM CDV@saintlaurentdumaroni.fr 0594 34 27 00	Accompagnement de projet	Ouest	Chargé de mission santé, coordination			
ADER coordination ader.ti973@gmail.com maroni.ader@gmail.com	Interventions / formations / Accompagnement de projet	Bassin Kouroucien	Animateurs médiateurs	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Puberté hygiène Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran Orientations sexuelles	Collège Lycée	Agrément

PARTENAIRES ACADEMIQUES EN EDUCATION A LA VIE AFFECTIVE ET SEXUELLE

Structure et coordonnées	Actions	Territoire couvert	Personnels impliqués	Thématiques abordées	Public cible	Partenariat
APS Village Alain.mindjouk@orange.fr 0694 21 95 31	Interventions	Bassin Kourouzien	Animateurs	Anatomie Physiologie Emotions Relations Respect IST VIH SIDA Contraception grossesse IVG Rappel à la loi Violences sexuelles Risques via un écran	Collège Lycée	Agrément
Référentes grossesses adolescentes Marie-Christine LANDE Référente Est Grossessesadolescentes.rpg@gmail.com Audrey GONNEAU référente ouest Grossessesadolescentes.ouest@gmail.com	Accompagnement jeunes enceintes en situation complexe	Ile de Cayenne Ouest Est Bassin Kourouzien	Educatrices spécialisées		Collège Lycée	Agrément
DSRU Kourou Dupuy Celyn celyn.dupuis@ville-kourou.fr 0594 32 31 44	Accompagnement de projet	Bassin Kourouzien	Chargée de mission			